



**KPMG Audit**  
Le Belvédère  
1 Cours Valmy  
CS 50034  
92923 Paris La Défense Cedex  
France

**ERNST & YOUNG et Autres**  
1/2, place des Saisons  
92400 Courbevoie – Paris La Défense 1  
S.A.S. à capital variable  
France

## **RALLYE**

# **Rapport des commissaires aux comptes sur l'autorisation d'attribution d'options de souscription ou d'achat d'actions**

Assemblée générale extraordinaire du 19 mai 2015  
résolutions n°31 et 32  
**RALLYE**  
83, rue du Faubourg Saint-Honoré - 75008 Paris  
*Ce rapport contient 3 pages*



**KPMG Audit**  
Le Belvédère  
1 Cours Valmy  
CS 50034  
92923 Paris La Défense Cedex  
France

**ERNST & YOUNG et Autres**  
1/2, place des Saisons  
92400 Courbevoie – Paris La Défense 1  
S.A.S. à capital variable  
France

## **RALLYE**

Siège social : 83, rue du Faubourg Saint-Honoré - 75008 Paris  
Capital social : €.146 165 844

### **Rapport des commissaires aux comptes sur l'autorisation d'attribution d'options de souscription ou d'achat d'actions**

Assemblée générale extraordinaire du 19 mai 2015 – résolutions n° 31 et 32

Mesdames, Messieurs les Actionnaires,

En notre qualité de commissaires aux comptes de votre société et en exécution de la mission prévue par les articles L. 225-177 et R. 225-144 du Code de commerce, nous vous présentons notre rapport sur l'autorisation d'attribution d'options de souscription ou d'achat d'actions au bénéfice du personnel de votre société ou de certaines catégories d'entre eux, ainsi qu'aux membres du personnel et aux mandataires sociaux des sociétés qui lui sont liées au sens de l'article L.225-180 du Code de commerce étant précisé que les dirigeants de la Société ne peuvent pas être bénéficiaires d'options de souscription d'actions ou d'achat, opération sur laquelle vous êtes appelés à vous prononcer.

Votre conseil d'administration vous propose, sur la base de son rapport, de l'autoriser pour une durée de 26 mois à attribuer des options de souscription ou d'achat d'actions.

Il appartient au conseil d'administration d'établir un rapport sur les motifs de l'ouverture des options de souscription ou d'achat d'actions ainsi que sur les modalités proposées pour la fixation du prix de souscription ou d'achat. Il nous appartient de donner notre avis sur les modalités proposées pour la fixation du prix de souscription ou d'achat des actions.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté notamment à vérifier que les modalités proposées pour la fixation du prix de souscription ou d'achat des actions sont précisées dans le rapport du conseil d'administration et qu'elles sont conformes aux dispositions prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur les modalités proposées pour la fixation du prix de souscription ou d'achat des actions.

Paris La Défense, le 14 avril 2015

Les Commissaires aux comptes

KPMG Audit  
*Département de KPMG S.A.*



Catherine de Chassaing  
*Associée*

ERNST & YOUNG et Autres



Pierre Bourgeois  
*Associé*